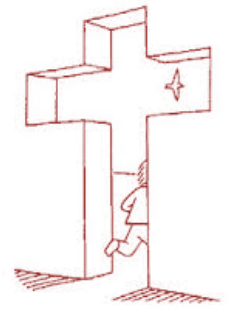




PASTORALE des 5^{èmes}

PROFESSION DE FOI 2018



**La foi est la réponse de l'homme à Dieu qui se révèle et se donne à lui
(CEC 26)**

« Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10,10).

« Nous n'avons jamais fini d'accéder à la foi. Témoignons : « voilà ce qui me fait vivre, voilà ce qui me rend heureux ». Croire est donc une invitation au bonheur. » P. Bernard Sesboüé S.J., théologien

Chers parents,

La profession de foi, c'est **dire oui à l'amour de Dieu et au baptême**. Elle suppose donc un désir personnel du jeune qui doit la prononcer librement. Elle suppose aussi une réelle volonté de s'y préparer (en séance de catéchèse et lors de la retraite). Elle n'est donc pas systématique. Le moment est venu de discuter avec votre enfant sur son désir ou non de préparer et vivre cette profession de foi.

Votre enfant a découvert en pastorale les itinéraires de foi des apôtres Pierre et Paul, leur confiance mais aussi leurs doutes et leur expérience du pardon du Christ. Nous allons approfondir ensemble ce qui constitue le cœur de la foi chrétienne, le Credo. Votre enfant peut partager en équipe ses questions et ses doutes, et se demander : **est-ce que je crois que Dieu m'aime sans condition et me propose un chemin de bonheur ?**

Pour organiser une retraite, une veillée et une messe joyeuses, belles et priantes pour vos enfants (environ 90 jeunes à chaque date), nous avons besoin de votre aide active ! **Merci de vous rendre disponibles et de vous inscrire ci-après pour l'un des services**, notamment pour la retraite. Vous serez bien sûr accompagné, guidé, et certainement heureux d'offrir ce temps pour votre enfant !

Nous insistons sur le fait que les jeunes doivent suivre la répétition, la retraite, la veillée et la messe **avec leur classe**, aux dates prévues.

Pour inscrire votre enfant, veuillez **télécharger le document « profession de foi » qui se trouve sur le site du collège** et **nous retourner la feuille d'inscription pour le retour des vacances de février**. Merci de lire avec la plus grande attention les informations, de noter les dates et de **faire signer par votre enfant** son engagement à une attitude positive tout au long de la préparation.

Dans la joie de cheminer avec vos enfants,

Agnès Butruille
agnes.butruille@sacrecoeur78.fr
06 89 27 09 54

A imprimer sur le site du collège :

- feuille d'information **à conserver**
- feuille d'inscription **à rendre avant le 7 mars**

ORGANISATION DE LA PROFESSION DE FOI (feuille à conserver)

Dates à noter :

| | LIEUX | HEURES | 5 ^{èmes} DEGH | 5 ^{èmes} ABCF |
|-------------------------------------|--|---|---------------------------------------|------------------------|
| REPETITION GENERALE | Cathédrale Saint Louis | de 13 h à 14h30 | Mercredi 23 mai | Mercredi 6 juin |
| RETRAITE | Centre Ozanam <i>(RV sur place, 24, rue du Maréchal Joffre à Versailles)</i> | de 8h25 à 19h | Vendredi 25 mai | Vendredi 8 juin |
| CELEBRATION DE REMISE DE LA CROIX | A la chapelle du lycée ND du Grandchamp <i>(entrée 22 rue Henri de Régnier)</i> | de 19 h à 20 h (en présence des parents, RV à 18h45) | Vendredi 25 mai | Vendredi 8 juin |
| MESSE DE PROFESSION DE FOI | Cathédrale Saint-Louis | <u>Accueil des jeunes à 14h30</u> <i>(Chapelle de la Providence à gauche dans la cathédrale)</i> <u>Messe 15h00</u> | Samedi 26 mai | Samedi 9 juin |
| TRANSMISSION DES AUBES (si binômes) | Les élèves de 5DEGH donnent leur aube à leur binôme de 5ABCF | | mardi 29, mercredi 30 ou jeudi 31 mai | |
| RETOUR DES AUBES AU COLLEGE | Les élèves de 5DEGH sans binôme et les élèves de 5ABCF | | mardi 12 ou jeudi 14 juin | |

REPETITION GENERALE à la cathédrale

Tous les jeunes doivent **impérativement être présents** pour connaître leur place dans la cathédrale, les mouvements de procession...

Prévoyez de donner un pique-nique à votre enfant pour déjeuner sur le parvis de la cathédrale s'il n'a pas le temps de déjeuner après les cours. La présence de **4 parents** est nécessaire **durant la répétition** afin de pouvoir **encadrer les jeunes le samedi à la cathédrale dès 14h30** pour la procession d'entrée et la procession du Credo.

RETRAITE au centre Ozanam

- Les jeunes apportent le matin leur aube, repassée, avec le cordon, sur un cintre étiqueté à leur nom, ils la porteront pour la célébration de la remise de la croix.
- Le repas du midi est pris en charge par le collège
- Les jeunes doivent apporter, en plus de leur aube, 2 gouters, leur cahier de catéchèse et de quoi écrire

Suite page suivante 

Programme de la retraite : intervention du Père Boulle (le sens de notre baptême et de la profession de foi,...), jeux, partage et approfondissement en petits groupes, temps de prière personnelle, louange, écriture d'intentions de prière pour la messe, témoignage d'une personne engagée au nom de sa foi, sacrement de Réconciliation.

La présence de nombreux parents est indispensable pour encadrer la retraite. **Merci de vous proposer** pour une journée. Nous vous suggérons d'accompagner l'autre retraite que celle de votre enfant afin d'être pleinement disponible.

CELEBRATION DE REMISE DE LA CROIX à la chapelle de Notre-Dame du Grandchamp

La célébration clôt la journée de retraite en présence des parents qui se rendent directement sur place. Les jeunes s'y rendent en aube depuis la retraite sous la responsabilité du collègue. Durant la célébration, l'un des parents (ou éventuellement parrain/marraine/grand frère/sœur) remettra à votre enfant **une croix** (fournie par nos soins) en signe d'encouragement à poursuivre son chemin avec le Christ. Parlez de cette démarche avec votre enfant.

La chapelle du lycée ayant un nombre de places limité, merci de ne prévoir que **2 personnes par jeune** pour l'accompagner ce soir-là. En revanche, toute la famille est évidemment bienvenue le samedi à la cathédrale.

LES AUBES (location possible au collègue)

Tous les jeunes doivent porter une aube avec un cordon **qu'ils apportent à la retraite**. **L'aube de la Maîtrise St Louis ne peut être utilisée pour la profession de foi**. Si vous souhaitez louer une aube au collègue, merci de le cocher sur la feuille d'inscription. **La plupart des jeunes louant une aube au collègue aura un binôme** faisant sa profession de foi à l'autre date, chacun ayant les coordonnées de son binôme. La transmission des aubes se fera selon un planning établi qui doit être respecté par tous :

- Mesure des élèves et choix de la taille de l'aube en mars ou avril en séance de pastorale
- Distribution des aubes aux élèves des classes DEGH après les vacances de Pâques (fournir un sac plastique à votre enfant pour transporter l'aube avec soin)
- **Les familles des classes DEGH ayant un binôme** doivent transmettre l'aube (lavée à la machine et repassée, ainsi que le cordon lavé à la main) le **mardi 29, mercredi 30 ou jeudi 31 mai aux familles des classes ABCF**. Par respect pour les familles binômes, merci de respecter ces dates.
- Pour les élèves sans binôme et ceux des classes ABCF, le retour des aubes lavées et repassées, et du cordon propre, aura lieu le mardi 12 ou jeudi 14 juin au plus tard.

Tout retard pourra être facturé au prix d'une aube neuve (soit 80 €)!

*Attention : Penser à **laver le cordon** à la main !*

Oter les tâches de cire avec un fer chaud et du papier absorbant avant le lavage.

Merci !

BUDGET (montant porté sur votre compte famille)

Profession de foi (retraite, cierge, croix, location de l'aube) : 45 €

Profession de foi (retraite, cierge, croix, sans location de l'aube) : 30 €

Les croix sont sculptées dans la prière à la Trappe de Soligny ; les cierges, fournis également, seront remis au cours de la messe.

INSCRIPTION A LA PROFESSION DE FOI 2018

à rendre avant le mardi 7 mars

(Boite-aux-lettres « catéchèse »)

M. / Mme :

Parents de : Classe : 5^{ème}

Mail des parents (en MAJUSCULES):Téléphone :

Cochez selon votre choix :

- Inscrivent leur enfant à la **Profession de Foi** (répétition, retraite et veillée aux dates de sa classe) et autorisent Mme Butruille à prendre toute décision médicale le concernant
 - Souhaitent **louer une aube au collègue** et s'engagent à respecter les dates de transmission afin de ne pas pénaliser les autres familles : OUI NON
- N'inscrivent pas leur enfant à la profession de foi

SANS VOTRE AIDE ACTIVE, LA PROFESSION DE FOI NE PEUT AVOIR LIEU, MERCI DE PROPOSER VOTRE AIDE POUR L'UN DES SERVICES SUIVANTS :

- Encadrer la retraite (pas nécessairement celle de votre enfant pour être plus disponible)
 - vendredi 25 mai (15 à 20 parents présents toute la journée)**
 - vendredi 8 juin (15 à 20 parents présents toute la journée)**

Je me rends disponible :

- De 8h25 à 19h00

Je préférerais, dans la mesure du possible :

- De 8h25 à 16h30
- De 16h30 à 19h00

- Accompagnement musical** de la célébration de remise de la croix (parents, frères ou sœurs...), instrument :
- Encadrement des processions** : présence nécessaire lors de la répétition le mercredi précédent de 13h à 14h30 **et** pour la messe le samedi dès 14h30 (4 parents par messe)
- Court témoignage** lors de la célébration de remise de la croix : « pourquoi avons-nous fait baptiser notre enfant ? » (2 parents ou couples par célébration)
- Quête** pendant la messe, passer à la sacristie avant 14h45 (8 parents par messe)
- Ministre de la Communion**, passer à la sacristie avant 14h45 (8 parents par messe)
- Photographe** pendant la messe et à la sortie (2 parents par messe)
- Achat et disposition de fleurs** dans la chapelle de ND du Grandchamp le vendredi avant 19h (1 parent par date)

Signature des parents :

Moi,, élève de 5^{ème}, je souhaite prononcer ma profession de foi et m'engage à suivre la préparation (séances de catéchèse et retraite) en respectant les temps de parole et de silence, en ayant un comportement positif et respectueux des parents animateurs, des catéchistes et de mes camarades. J'ai conscience que le règlement intérieur du collège s'applique même en dehors du collège (répétitions, retraite, célébrations...).

Signature du jeune :